



Communiqué de presse

11 mars 2022

La filière automobile auditionne les candidats à l'élection Présidentielle, ce 14 mars à Paris

Ce 14 mars, la PFA, Mobilians, la FIEV et la CSIAM, représentant l'ensemble de la filière automobile - constructeurs, équipementiers, distributeurs et services de l'automobile et de la mobilité, importateurs de véhicules – auditionnent les candidats à l'élection Présidentielle, salle Gaveau à Paris. Cette journée constitue le temps fort de la campagne Présidentielle consacrée aux enjeux automobiles et de mobilité. Les organisations représentatives de la filière ont présenté à cette occasion leurs priorités pour le quinquennat à venir, dans le contexte particulièrement préoccupant de la crise en Ukraine, qui redouble le défi d'une transformation structurelle alors que les perspectives du marché automobile restent très incertaines.

Il est plus que jamais nécessaire que l'Etat initie une stratégie globale et coordonnée entre l'amont et l'aval de la filière. Les décisions publiques en cours auront des impacts irréversibles et de long terme sur le devenir du secteur.

Les 4 priorités de la filière automobile pour l'élection présidentielle

1) Faire de la compétitivité le levier majeur d'une nouvelle ambition pour le secteur en France

Le secteur automobile n'échappe pas au déclin industriel français : la production automobile française est ainsi passée de la deuxième place de l'Union européenne en 2011, à la cinquième place en 2016. En 2019, la balance commerciale du secteur affichait un déficit de -15 Mds € à comparer à l'excédent de +14 Mds € observé en 2014.

En ce début 2022, le marché se porte au plus mal, avec une baisse de 20,3% au cumul des deux premiers mois de l'année. L'année 2021 avait déjà enregistré une chute vertigineuse, avec un recul de 25% des ventes par rapport à l'année 2019.

Trois chiffres permettent d'illustrer à quel point la compétitivité du site France reste, dans ce contexte, le levier majeur d'une nouvelle ambition industrielle :

- 900€ par véhicule : surcoût de production en France vs. Pays de l'Est
- 60% de surcoût de main d'œuvre en France vs. Espagne
- 3,5% d'impôts de production en France vs. 0,5% en Allemagne.

Propositions de la filière :

- Ouvrir une nouvelle étape de baisse des impôts de production de 35 Mds €, en veillant à ce que les entreprises de distribution et de services en profitent pleinement.
- Créer des zones franches technologies d'avenir, zones franches non-territoriales (exonération des impôts de production jusqu'en 2035, d'une part significative des charges sociales).
- Pérenniser le crédit impôt-recherche.
- Aligner les taux d'aide à l'investissement en Europe.

2) Faire de la transition écologique un progrès partagé par tous en garantissant la liberté de mouvement

La filière automobile apparaît aujourd'hui comme l'un des acteurs majeurs de la transition écologique et se positionne résolument comme apporteuse de solutions face à l'urgence climatique. Les investissements sans précédent consentis par les acteurs du secteur ont permis, malgré la pandémie et l'absence de reprise, le décollage du marché du véhicule électrifié dont la part de marché a été multipliée par plus de 8,5, passant de 2,1 % en 2018 à 18,3% en 2021.

Alors que la Commission européenne envisage la fin des moteurs thermiques à horizon 2035, les véhicules 100% électriques ne représentent cependant que 1,3% du parc automobile fin 2021 et sont détenus pour l'essentiel par des profils d'acheteurs multi motorisés et vivant en habitat individuel.

Si les entreprises du secteur automobile sont et sauront rester au rendez-vous de cette transformation historique, il est pour autant indispensable d'accompagner ces choix politiques, par des dispositions permettant d'en garantir l'acceptabilité par le marché et la soutenabilité économique pour les acteurs de la filière.

Propositions de la filière :

- Faciliter l'accès à la mobilité électrique, le choix politique de l'électrification de la mobilité devant impérativement s'accompagner d'un investissement massif dans le déploiement des infrastructures de recharge.
- Afin de garantir une mobilité à un coût abordable et répondant aux différents usages, privilégier des politiques publiques basées sur une logique « cycle de vie », en privilégiant une neutralité technologique, basée sur un bouquet de solutions.
- Pour faire face aux risques de fractures sociales et garantir l'acceptabilité sociale des mesures de transition écologique, prévoir des dispositifs ambitieux visant à soutenir les revenus les plus modestes dans l'acquisition de véhicules faibles émissions (bonus, prime à la conversion).
- Garantir la stabilité de la fiscalité automobile, afin de donner une visibilité tant aux ménages qu'aux entreprises de la filière (TVA, bonus et malus écologique, malus poids, TVS, taxes sur les carburants, TSCA, etc.).

- Prévoir des dispositifs dédiés d'accompagnement pour les populations et entreprises situées dans les Zones à Faibles Emissions (ZFE) pour faire face aux risques de fractures territoriales et garantir l'acceptabilité des décisions publiques.
- Assurer la mise en place d'infrastructures nécessaires à l'intermodalité : pour accompagner l'instauration des ZFE, assurer la mise en place d'infrastructures et de services, qui permettront l'intermodalité.
- Soutenir les politiques publiques dédiées à la gestion du parc automobile (entretien-réparation) et destinées à faciliter les nouveaux usages (mobilité partagée, location, covoiturage, ...) et l'intermodalité dans les villes.

3) Faire face aux risques pesant sur l'emploi et le tissu d'entreprises, de l'amont comme de l'aval de la filière, avec un impact dans nos territoires

L'accélération des transformations du secteur sous l'effet des choix réglementaires, pourrait, selon l'Observatoire de la Métallurgie (Etude emploi – avril 2021), se traduire par une perte de 100 000 emplois industriels d'ici à 2035.

Les métiers des services de l'automobile vont également être fortement impactés par la fin du véhicule thermique – 70 000 emplois sont menacés dans les 10 ans à venir. Les enjeux autour de la transformation du parc, de la transition numérique et des nouveaux usages vont toucher de manière considérable les activités liées à la vente et à la maintenance des véhicules, ainsi que l'encadrement de ces activités, ce qui nécessite des dispositifs de soutien dédiés à l'accompagnement de la transformation de cet écosystème de TPE, PME et ETI maillant l'ensemble du territoire.

Propositions de la filière :

- Prévoir un Plan de formation professionnelle et d'adaptation des compétences à l'attention des salariés impactés par les transformations du secteur (vendeurs automobiles, entretien-réparation automobile, ...).
- Encourager durablement l'alternance dans la filière automobile et pérenniser les aides exceptionnelles en faveur de l'alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation), qui rencontrent un véritable succès.
- Mettre en place un Plan de transformation des PME et TPE des services de l'automobile (stations-service, centres de recyclage, réparation automobile, ...).
- Accompagner les PME / PMI à l'exportation.

4) Reconquérir notre souveraineté

Les transformations historiques auxquelles fait face le secteur modifient profondément les chaînes de valeur et mobilisent des ressources et des technologies dont la maîtrise, assurée aujourd'hui hors de France, et notamment en Asie, est indispensable au maintien d'un tissu industriel français.

La reconquête de notre souveraineté technologique apparaît désormais comme une condition vitale pour gagner à la fois la bataille industrielle et la bataille pour le climat.

Propositions de la filière :

- Garantir la souveraineté technologique de la France : soutenir massivement les investissements liés aux enjeux technologiques d'avenir (batteries, électronique de puissance, hydrogène, connectivité).
- Prise de participations dans l'extraction / transformation des minerais en vue de créer de nouveaux écosystèmes électrochimiques (Mégafactories).
- (Re)localiser en France des infrastructures permettant de produire l'électronique embarquée des véhicules et notamment son électronique de puissance.

Contacts Presse :

MOBILIANS – Laure de Verdun – ldeverdun@mobilians.fr – 06 12 43 33 37

PFA : Laure de Servigny – laure.deservigny@pfa-auto.fr – 06 70 18 88 75

Agence EPOKA pour la FIEV, Nicolas CREPIN -
ncrepin@epoka.fr - 06 52 32 10 11